

Communication municipale au Conseil communal N° 691 / 2024

Séance du 6 mai 2024

Fermeture d'une UAPE privée et solutions d'accueil assurées par la FSEJ

En octobre 2023, la directrice de l'UAPE privée Ô Petits Soleils, située à la rue du Bourg, a pris contact avec la Fondation des structures pour l'enfance et la jeunesse (FSEJ) pour l'informer du fait qu'elle fermerait sa structure à la fin de l'année scolaire, soit à fin juin 2024.

La direction de la FSEJ a effectué une visite des locaux afin d'évaluer la possibilité de reprendre le bail. Bien que ces locaux soient jugés conformes, mais avec quelques réserves sécuritaires par l'organe de contrôle (OAJE), la FSEJ a estimé qu'ils présentent des risques et des dangers pour les enfants, en particulier l'escalier en colimaçon reliant les trois étages. La FSEJ a finalement renoncé à reprendre ces locaux mais s'est engagée à tout mettre en œuvre pour que les enfants qui auront besoin d'une place pour la prochaine rentrée puissent être pris en charge au sein de ses structures.

Le 19 mars 2024, la directrice d'Ô Petits Soleils informait la FSEJ qu'elle fermait prématurément sa structure à fin avril 2024, demandant que les enfants puissent être pris en charge au sein de la FSEJ, dans la mesure du possible.

La FSEJ a évalué toutes les demandes qui lui sont parvenues des parents se retrouvant sans solution de garde alternative à courte échéance. Grâce à une dérogation accordée par l'OAJE sur le nombre d'enfants par groupe jusqu'à la fin de l'année scolaire, la FSEJ a pu répondre favorablement à l'ensemble des sollicitations. Dès le 29 avril 2024, les enfants seront donc accueillis à l'Espace Bourg et le mercredi à l'UAPE de la Toffeyre. La FSEJ a ainsi pu prendre en charge les besoins de dix familles selon les fréquentations dont elles bénéficiaient jusqu'alors au sein de la structure Ô Petits Soleils.

La Municipalité relève la prompte réaction de la FSEJ face à cette situation délicate et exceptionnelle.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic
Charles Monod



Le secrétaire
Patrick Csikos

Adopté en séance de Municipalité du 6 mai 2024.